

M. CLARKE : Je pensais que l'affaire avait été virtuellement abandonnée, comme il n'y avait aucun crédit pour cette fin au budget.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Non, elle n'est pas abandonnée. Nous avons un crédit statutaire, comme l'honorable député le sait.

M. CLARKE : Mais il existait de grandes divergences d'opinions entre les ministres mêmes quant à l'utilité de ce service. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé si l'honorable ministre avait quelque chose en perspective.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Nous sommes en pourparlers ; mais les choses ne sont pas en tel état que je puisse en rien communiquer.

M. CLARKE : Alors, il va nous falloir nous contenter pour le moment d'un service de quatorze ou de quinze nœuds ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Oui, c'est ce que nous pourrions avoir de mieux d'ici à six mois.

M. KEMP : Je crois que la plus grande partie de nos malles à destination et à provenance de la Grande-Bretagne est expédiée et reçue via New-York ? Le gouvernement a-t-il à payer quelque chose pour ce service ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : La compagnie de navigation océanique reçoit, je pense, une somme proportionnelle de nous et une somme proportionnelle de la Grande-Bretagne, suivant la quantité des malles qu'elle transporte. Naturellement, mon honorable ami (M. Kemp) sait qu'il sort un navire de New-York presque tous les jours, de sorte que nécessairement la plus grande partie des malles prend ce chemin. Nous ne pourrions nous contenter d'un service hebdomadaire.

M. KEMP : Alors, la plus grande partie passe par New-York ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Oui, de beaucoup la plus grande partie.

M. KEMP : Et, si je comprends bien, le gouvernement ne paie aucune subvention à ces navires ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Aucune subvention proprement dite ; mais l'administration des postes est tenue de leur payer une certaine somme. Je suis porté à croire qu'elle leur est payée par l'entremise du gouvernement britannique. Les compagnies de navigation de New-York ne transportent pas les malles pour rien, mais elles ne demandent pas un prix élevé.

M. KEMP : Où trouverons-nous les chiffres relatifs à ces paiements ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Ces sommes sont payées par l'administration des

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

Postes. Mon département n'a absolument rien à y voir.

M. KEMP : Ce n'est pas une somme très considérable ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Je ne le crois pas. Naturellement, le directeur général des Postes sera en mesure de fournir à mon honorable ami le chiffre exact des sommes payées.

M. KEMP : Il semble que nous payions une très forte somme pour le transport des malles canadiennes à destination et à provenance de la Grande-Bretagne, par ces navires de douze et de quatorze nœuds ; tandis que, d'autre part, à très peu de frais, la plus grande partie de nos malles est transportée par voie de New-York. Etant donné que nous obtenons un service tellement plus rapide via New-York, pourquoi payer ces fortes sommes à des navires démodés et hors d'état ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : L'honorable député sait que, nécessairement, des navires plus rapides seraient beaucoup plus dispendieux. Nous pourrions avoir des navires plus rapides, si nous y mettions le prix. Mais jusqu'à présent, comme je l'ai dit, les sommes demandées ont été très fortes, plus fortes peut-être que la Chambre ne voudrait voter. Je ferai observer que ce service est pour le Canada d'une très grande utilité durant la saison d'hiver. Ces navires partent de Saint-Jean et d'Halifax, et si cette subvention n'était pas accordée, il n'y aurait pas de service d'Halifax sur l'Angleterre. Ce service s'est poursuivi pendant un bon nombre d'années, et je pense qu'il répugnerait à la Chambre d'en priver aujourd'hui les provinces maritimes. C'est un service qui existe d'ancienne date, comme l'honorable député le sait ; il fut établi avant la confédération. A cette époque il était à partance de Portland et de Montréal et de Québec, de Saint-Jean et d'Halifax. Sans cette subvention, nous ne pourrions guère maintenir un service à partance des ports des provinces maritimes.

M. KEMP : Je conçois que ce service est maintenu surtout pour les provinces maritimes. Il peut bien avoir été poursuivi depuis la confédération ; mais je me rends bien compte qu'il n'a pas été tenu au courant du progrès, et l'on peut se demander s'il vaut aujourd'hui ce qu'il nous coûte. Ces navires sont restés loin en arrière ; ils sont bien lents comparés aux navires réguliers qui transportent les malles entre notre continent et l'Europe.

Cela étant, il me semble que l'on devrait résilier le contrat actuel, à moins que la compagnie ne se mette en mesure de donner un service meilleur et plus rapide.

M. SMITH (Wentworth) : On a produit à la dernière session une copie du traité en vertu duquel la Compagnie Donaldson s'engage à transporter la malle à raison de